

HARO sur le renard ...remplacé par du poison en Moselle!

Quand dans les Vosges ?

A la demande de la Fédération des Chasseurs de Moselle, le préfet autorise sans réserve la destruction intensive par le tir, le piégeage ou le déterrage, de certains petits carnivores comme le renard, la belette ou la fouine...

En effet il est insupportable, pour le monde de la chasse, qu'une infime partie des perdrix et faisans, issus d'élevage et relâchés en masse pour avoir plus de « gibier » à se mettre sous le fusil, soit prélevées par ces petits prédateurs !

Pourtant ceux-ci sont de précieux alliés du monde agricole pour réguler des populations de campagnols à l'origine de dégâts importants lorsqu'elles prolifèrent en l'absence de prédateurs.

C'est ainsi que 13 000 renards ont été détruits en Moselle lors de la dernière saison de chasse !



Or, un seul renard consomme 6000 à 10 000 campagnols par an...

Faute de prédateurs naturels, on a donc recours à une guerre chimique dans les campagnes ! On utilise pour cela de la bromadiolone, un rodenticide anticoagulant très toxique pour tenter de réduire les populations de campagnols.

Cette méthode radicale n'est toutefois pas sans conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement :

- Enterré dans les parcelles agricoles, ce poison est susceptible de se retrouver dans les nappes phréatiques, dans l'herbe qui nourrit le bétail et donc dans nos aliments !
- Cet anticoagulant empoisonne aussi de nombreux rapaces tous protégés et eux aussi précieux auxiliaires de l'agriculture...
- Au-delà de la faune sauvage, les animaux domestiques sont aussi menacés pendant la durée du traitement et les deux semaines qui suivent...

Et dans les Vosges...

Chez nous aussi, le renard est classé nuisible et c'est plus de 10 000 d'entre eux qui ont été éliminés par les chasseurs !

Les arguments avancés pour le classement « nuisible » : surpopulation, prédation de volailles et propagation de l'échinococcose, pourtant ne tiennent pas !

- La population de renard s'autorégule en fonction des proies disponibles.
- Les élevages de volailles sont facilement protégeables : grillage bien posé et/ou clôture électrique.
- Quant à la propagation de l'échinococcose, les études scientifiques ont montré qu'en réduisant la population des renards on aboutissait à l'effet inverse recherché....

Aussi on ne peut que dénoncer ce non sens social, écologique et économique et l'obscurantisme dont font preuve les instances cynégétiques et les services de l'État en autorisant ces destructions démesurées, tout ceci en décalage avec une réalité sociale en demande constante d'un retour de la vie sauvage et du respect de cette dernière.

L'association amie Oiseaux Nature œuvre sans relâche depuis de nombreuses années pour la protection du renard et autres petits carnivores.

Un collectif « Renard Grand Est » a vu le jour et VNE vient de le rejoindre.



<http://www.vne88.fr/>